

Négociations cadres/DG toujours au point mort, le DRH de l'AP s'en tenant à une multiplication des versions de sa note «Schéma d'encadrement et organisation du temps de travail des cadres». L'intertitre «Orientation institutionnelle» favorisant le forfait a disparu mais le contenu, avec maintien de l'intégration du forfait dans les fiches de postes, demeure inchangé.

Cadres paramédicaux/D.G. AP-HP : le bras de fer continue

DRH à sa note cramponné, cadres à leur droit attachés

La (très) difficile négociation s'explique par la volonté de la DG de permettre aux directions locales de s'affranchir du respect de la réglementation et, aussi, de ne pas traiter le fond du problème : **le temps de travail réel des cadres**. L'exigence de l'intersyndicale cadre, validée par les AG successives, d'une mise à plat de ce point est légitime. Comment débattre des autres thèmes si la problématique du temps de travail, pointée avec vigueur par la première AG (06.12.2012), n'est pas réglée. Derrière le décompte du temps de travail des cadres pointent le très hypothétique paiement des heures supplémentaires, l'état des effectifs de l'encadrement (400 à 700 postes vacants selon les sources), le recours exponentiel aux FFCS et le contenu des tâches des cadres.

C'est donc incontournable : il faut en finir avec ce point qui devait être épuisé le 08.01.2013. L'obstination de la DG se heurte à la détermination de l'intersyndicale mandatée par les AG. Déjà cinq versions de la «note qui fâche», la V6, voire la V7, est déjà dans les tuyaux, preuve de l'embarras de la DG.

DRH AP en promenade, cadres en action sur sites et GH

Cinq dates des visites du DRH AP qui espère rencontrer l'encadrement des GH sont déjà publiées. Nouvelle manifestation de la tentative de couper le lien fort entre l'intersyndicale et les cadres, d'éclater sur les GH la déclinaison de sa note, avec l'indiscutable danger de majorer les disparités de traitement des cadres et d'aligner par le bas les protocoles locaux.

Les cadres ne sont pas dupes : l'AG du 29.01 a massivement voté le boycott de cette campagne promotionnelle. Plusieurs AG de cadres de sites ou de GH ont voté le boycott de toutes les réunions institutionnelles et le retrait des gardes non rémunérées. Deux lettres ouvertes (une pour les médecins, une pour les personnels non médicaux) présentant les revendications, proposés par les cadres de Saint-Louis, ont été validées par l'AG et vont être dupliqués sur tous les GH.

L'intersyndicale a adressé un courrier à la ministre demandant à la rencontrer dans les meilleurs délais. Il

faut, de nouveau, informer notre tutelle de la disparition du dialogue social à l'AP et du mépris affiché par la DG à l'égard des cadres. Dans l'attente de cette rencontre, l'intersyndicale ne reprendra pas les discussions avec la DG.

Rappel des décisions de l'AG du 29.01.2013

***Boycott des négociations**

***Diffusion sur tous les sites des lettres ouvertes (médecins et personnel)**

***AG locales et GH pour déterminer les actions (boycott des réunions institutionnelles, rendus de travaux, retrait des gardes et astreintes)**

***Action, le 11.02, à 9 heures**

**Hôpital COCHIN, Amphi Jean DAUSSET
(pour accueillir et féliciter le DRH AP)**

Autres initiatives

***Poursuite du dépôt des demandes de décompte horaire avec copie DG, DRH et CGS AP-HP**

***Pose de banderoles aux entrées des sites**

***Appui sur les intersyndicales locales pour des initiatives de terrain**

***Interpellation des instances locales**

Les cadres doivent se donner les moyens de gagner !

Contacts cadres SUD Santé AP-HP

Marie-Gabrielle HENTGEN, CS Formatrice

IFSI – Paul BROUSSE 06.74.67.65.70

marie-gabrielle.hentgen@dfc.aphp.fr

Nathalie VANDELDELDE

CSS – Saint-Louis 06.25.63.20.36

nathalie.van-de-velde@sls.aphp.fr

Y-L LE QUERNEC-BOSSON, CS

SGA SUD Santé AP-HP

06.08.03.95.94 – yllqb@yahoo.fr